

Projet Relance Durable

Le projet Relance Durable est un accompagnement permettant aux entreprises de bénéficier des services d'un expert en développement durable pour les aider à développer leurs modèles d'affaires en répondant aux opportunités qu'offrent les objectifs du développement durable, bâtir un plan d'action et adopter de nouvelles pratiques d'affaires écoresponsables et assurer une reprise et une croissance rapide, vigoureuse et efficace.

C'est quoi le développement durable en entreprise ?

La définition du développement durable au Québec est celle d'un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

Une démarche en développement durable au sein d'une entreprise correspond à la mise en place progressive de pratiques qui permettront l'amélioration de la performance économique, environnementale, sociale et de gouvernance.

Pourquoi s'engager dans le projet Relance Durable ?

- Pour réduire ses coûts de fonctionnement et d'exploitation des ressources
- Pour améliorer sa compétitivité tout en réduisant son empreinte environnementale
- Pour améliorer son image de marque et sa réputation
- Pour fidéliser sa clientèle et en attirer de nouvelles
- Pour mobiliser son équipe
- Pour faire des économies importantes pour le recours aux services d'experts

Durée du projet

Les accompagnements sont d'une durée de 6 à 8 mois.

Temps d'implication

De 15 h à 30 h, selon les besoins, réparties sur 6 à 8 mois.

Coût du projet

D'une valeur de plus de 6 000 \$, l'accompagnement ne coûte que 150 \$.

L'offre inclut :

- 1 diagnostic en développement durable
- 1 plan d'action en développement durable
- Un soutien pour la mise en place de 2 actions déterminées dans le plan d'action

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé à vos besoins

L'expert en développement durable ajustera son accompagnement à la réalité de votre entreprise. Le temps à investir par le porteur de dossier au sein de l'entreprise dépendra de la taille de l'organisation analysée et de la complexité des activités de l'entreprise.

Participez au projet et devenez un leader en développement durable !**Pour plus d'informations :**

Laurence Châtelois, conseillère aux entreprises en développement durable
lchatelois@sadcmaskinonge.qc.ca • (819) 228-5921 poste 3820